



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 31 mars 2020



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

31 mars 2020

MUSÉE GRÉVIN SA

I -	Attestation de la personne responsable du rapport financier semestriel	3
II -	Rapport semestriel d'activité	4
III -	Comptes semestriels condensés au 31 mars 2020	6
IV -	Rapport du Commissaire aux comptes	21

I – ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1 – Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Yves DELHOMMEAU
Directeur général de Musée Grévin SA (ci-après la « Société »)

2 – Attestation

« J’atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d’activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu’il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l’exercice. »

Fait à Paris, le 28 mai 2020
Yves DELHOMMEAU

Directeur général de Musée Grévin SA

II - RAPPORT SEMESTRIEL AU 31 MARS 2020

1/ Description de l'activité au cours du semestre

a- Chiffre d'affaires de la Société

Le 1^{er} semestre de l'exercice 2019/2020 a été doublement pénalisé par la grève dans les transports au mois de décembre et surtout, au mois de mars, par l'épidémie de Covid-19 et la fermeture du site à partir du 15 mars (environ -42 000 visiteurs). Au total, la fréquentation ne baisse que de 3,1 % à 307 087 visiteurs par rapport au semestre de l'exercice précédent car ce dernier avait lui-même été marqué par le mouvement des Gilets Jaunes et la fermeture du Musée pour travaux en janvier 2019.

En dehors de ces événements, le site a pu néanmoins bénéficier des effets favorables du Nouveau Grévin (en place depuis février 2019) et de l'entrée de nouveaux personnages tel que le chanteur Soprano, le contre-ténor Philippe Jaroussky, le héros du célèbre dessin animé « Oggy et les cafards » et du violoniste français à la renommée internationale Renaud Capuçon.

Par ailleurs, les dépenses par visiteur sur l'admission, la boutique, la photo et le vestiaire ont légèrement progressé de 1,0 %. Le chiffre d'affaires restauration est lui en retrait significatif sous l'effet de la fermeture du Café Grévin aux individuels et du Covid-19. En revanche, l'activité événementielle a progressé notablement sur ce semestre en raison de la fermeture du site en janvier 2019, un mois traditionnellement fort dans cette activité. Au total, le chiffre d'affaires du semestre est en léger recul de 2,5 %.

b- Charges et résultats de la Société

Parallèlement, les charges d'exploitation (hors dotations aux amortissements) nettes des reprises de provisions d'exploitation ont diminué sur le semestre de 9,0 % (0,53 M€). Elles ressortent à 5,34 M€. Cette évolution tient en particulier :

- à la baisse des dépenses de communication (0,2 M€) particulièrement élevées en 2019 pour accompagner le lancement du Nouveau Grévin ; à cela, est venue s'ajouter l'épidémie de Covid-19 qui a poussé le site à renoncer à certaines dépenses médias compte tenu de la fermeture prolongée du site et sans perspective proche de réouverture.
- et à la diminution de la masse salariale de 0,2 M€ en particulier due à la mise en place du chômage partiel pour faire face aux conséquences de la fermeture du site. La réduction de l'activité sur le Café Grévin s'est parallèlement accompagnée d'une baisse des frais de personnel.

Les dotations aux amortissements sont en hausse de 206 K€ sur le semestre en liaison avec les investissements du Nouveau Grévin sur un semestre plein (contre 2 mois en 2019).

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation du premier semestre 2019/2020 s'améliore de 144 K€, passant de -281 K€ au 31 mars 2019 à -137 K€ au 31 mars 2020.

Le résultat financier du semestre clos au 31 mars 2020 ressort à -13 K€ contre -5 K€ au 31 mars 2019. Le résultat exceptionnel diminue de 11 K€, passant +43 K€ au 31 mars 2019 à +32 K€ au 31 mars 2020.

Le crédit d'impôt de 22 K€ constaté au 31 mars 2020 correspondait au CICE sur la période.

Au total, le résultat net s'établit à -118 K€ au 31 mars 2020, en progression de +136 K€ par rapport au 31 mars 2019 (-254 K€).

c- Distribution de dividendes

L'Assemblée générale mixte du 28 février 2020 a décidé de procéder à une distribution de dividende d'un montant de 926 005.76 €.

Le dividende distribué pour chacune des 503 264 actions composant le capital social s'est établi à 1,84 €.

Le coupon a été détaché le 05 mars 2020.

2/ Evénements significatifs du semestre

Cf. les commentaires ci-dessus se rapportant l'activité du semestre.

3/ Perspectives pour l'exercice 2019/2020

Dans l'environnement de crise créé par le Covid-19, Musée Grévin fait face à un grand nombre d'incertitudes qui rendent extrêmement compliquée l'appréciation des impacts sur les résultats du second semestre. Ces impacts dépendront de la date de reprise de l'activité non connue à ce jour, des contraintes opérationnelles pour respecter les mesures de prévention sanitaires décidées par le gouvernement et de l'impact que cette crise aura sur le comportement des consommateurs.

Afin de se préparer à la réouverture, Musée Grévin a travaillé avec les instances professionnelles du secteur afin d'élaborer un plan de sécurité sanitaire qui a été transmis aux autorités gouvernementales. L'objectif de ce plan est de définir des processus opérationnels qui adaptent l'offre au contexte sanitaire de crise afin de garantir la santé et la sécurité des collaborateurs et des visiteurs. Ainsi, un certain nombre de mesures opérationnelles et sanitaires concrètes seront mises en place au moment de la réouverture du site.

III – COMPTES SEMESTRIELS CONDENSÉS AU 31 MARS 2020

BILAN ACTIF				
Rubriques	Montant brut	Amortissements	31/03/2020	30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets,droits similaires	67 918	58 452	9 466	10 681
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 973 041	595 885	2 377 155	2 292 670
Avances,acomptes immob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	13 906 692	9 691 256	4 215 436	4 392 087
Installations techniq., matériel, outillage	11 544 141	8 094 754	3 449 388	3 847 819
Autres immobilisations corporelles	2 202 577	2 058 733	143 844	166 048
Immobilisations en cours	453 144		453 144	494 161
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	357 407		357 407	353 733
TOTAL II	31 504 920	20 499 080	11 005 840	11 557 199
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	102 619	51 779	50 840	61 409
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	159 474		159 474	149 939
Avances,acomptes versés/commandes	911		911	29 556
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	331 087		331 087	284 380
Autres créances	577 979		577 979	665 177
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres)				
Disponibilités	127 664		127 664	315 953
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	91 144		91 144	58 669
TOTAL III	1 390 878	51 779	1 339 098,73	1 565 083
TOTAL GENERAL (I à III)	32 895 799	20 550 860	12 344 939	13 122 283

BILAN PASSIF		
Rubriques	31/03/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	4 603 326	4 603 326
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	460 333	460 333
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. prov. cours		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.		
Report à nouveau	1 083 095	1 100 056
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-118 193	909 045
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL I	6 028 561	7 072 760
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL II	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	503 000	503 000
Provisions pour charges		
TOTAL III	503 000	503 000
DETTES (4)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 503	1 050 967
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	2 714 100	1 200 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 161 528	1 230 228
Dettes fiscales et sociales	505 723	826 886
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	320 853	383 576
Autres dettes	209 025	198 970
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	899 645	655 897
TOTAL IV	5 813 378	5 546 523
Ecarts de conversion passif	V	
TOTAL GENERAL (I à V)	12 344 939	13 122 283

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Ventes de marchandises	350 383	364 642	859 238
Production - biens vendue - services	5 901 699	6 050 763	13 235 439
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	6 252 082	6 415 405	14 094 676
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	196 029	921 682	1 160 946
Autres produits	4 029	20 826	70 369
PRODUITS D'EXPLOITATION I	6 452 140	7 357 912	15 325 991
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	265 330	376 848	708 696
Variation de stock (marchandises)	-9 534	-35 783	-32 953
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		-65 874	-69 498
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)	3 709 312	4 745 144	7 977 960
Impôts, taxes et versements assimilés	117 754	133 349	241 988
Salaires et traitements	975 437	1 082 799	2 106 408
Charges sociales (10)	405 977	485 637	951 500
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations :	1 055 185	848 861	1 922 660
Sur actif circulant : dotations aux provisions	10 570		25 655
Pour risques et charges : dotations aux provisions			10 000
Autres charges (12)	59 180	67 652	162 524
CHARGES D'EXPLOITATION II	6 589 210	7 638 632	14 004 938
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-137 069	-280 720	1 321 053
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée III			
Perte supportée ou bénéfice transféré IV			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations (5)		35	35
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
Autres intérêts et produits assimilés (5)			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change	928	1	8 915
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS V	928	36	8 950
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées (6)	13 965	4 144	20 759
Différences négatives de change	145	1 206	1 238
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES VI	14 110	5 350	21 997
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-13 182	-5 314	-13 048
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	-150 252	-286 034	1 308 005

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	43 900	43 900	88 042
PRODUITS EXCEPTIONNELS VII	43 900	43 900	88 042
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis) Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	11 842	485	5 566
CHARGES EXCEPTIONNELLES VIII	11 842	485	5 566
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	32 058	43 416	82 476
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX Impôts sur les bénéfices X		34 448 -22 633	97 368 384 069
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	6 496 968	7 401 848	15 422 983
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 615 161	7 656 281	14 513 938
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-118 193	-254 433	909 045

ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS CONDENSÉS

Sommaire

1) FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE	11
2) RÉGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	11
3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	13
4) ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN	14
5) ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET AMORTISSEMENTS	15
6) ÉTAT DES PROVISIONS	17
7) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	18
8) VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	18
9) VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	19
10) ÉLÉMENTS CONCERNANTS LES ENTREPRISES LIÉES	20

1) FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

Les états financiers au 31 mars 2020 présentent les comptes semestriels de la période du 1^{er} octobre 2019 au 31 mars 2020 ainsi qu'un comparatif 2019 pour la période s'étalant du 1^{er} octobre 2018 au 31 mars 2019.

Le 1^{er} semestre de l'exercice 2019/2020 a été doublement affecté par la grève dans les transports au mois de décembre et surtout, au mois de mars, par l'épidémie de Covid-19 et la fermeture du site à partir du 15 mars 2020.

Le nombre de visiteurs pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 31 mars 2020 est en baisse de 3,1 % et s'est élevé à 307 087 visiteurs contre 316 814 visiteurs pour le premier semestre de l'exercice précédent. Le résultat net est, au 31 mars 2020, en léger progrès par rapport au 31 mars 2019 et s'élève à - 118 K€.

En dehors de ces événements, le site a pu néanmoins bénéficier des effets favorables du Nouveau Grévin (en place depuis février 2019) et de l'entrée de nouveaux personnages tel que le chanteur Soprano, le contre-ténor Philippe Jaroussky, le héros du célèbre dessin animé « Oggy et les cafards » et du violoniste français à la renommée internationale Renaud Capuçon.

Les chiffres sont exprimés en euros pour le bilan et le compte de résultat, ainsi que pour le comparatif 2019.

2) RÉGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément au règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général. Ce règlement a été homologué par arrêté du 8 octobre 2018, et publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

Pour assurer la comparabilité des exercices, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Rapport Financier :

- le compte de résultat figurant aux pages 21 et 22 du Rapport Financier Annuel 2019 déposé auprès de l'AMF en date du 31/01/2020 sous le numéro **053734_20200131**.;
- le tableau de variation des capitaux propres sur la période du 1/10/18 au 30/09/19 figurant à la page 28 du Rapport Financier Annuel 2019 déposé auprès de l'AMF en date du 31/01/2020 sous le numéro **053734_20200131**.

2.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement au droit au bail des locaux situés au 8 boulevard Montmartre.

La durée d'amortissement des immobilisations incorporelles hors droit au bail est de 3 ans.

2.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations ont été comptabilisées pour le coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou leur coût de production. L'actif immobilisé est constitué exclusivement des investissements liés à l'exploitation.

Les dotations aux amortissements pour dépréciation sont calculées suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

- Constructions	30 ans
- Constructions, installations, agencements	10 à 15 ans
- Installations techniques et matériels	5 à 10 ans
- Matériel de bureau, informatique	5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

2.3 – PARTICIPATIONS ET COMPTES RATTACHÉS

La Société ne détient pas de participation.

2.4 – STOCKS

Les stocks sont valorisés à leur coût d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré. Une dépréciation est calculée uniquement lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable en tenant compte des perspectives de vente.

2.5 - CRÉANCES

Elles sont valorisées à leur valeur nominale et sont dépréciées uniquement lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

2.6 - PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

La Société commercialise de la billetterie en prévente.

Les billets prévendus, en cours de validité et non consommés sur le semestre ou l'exercice, sont comptabilisés en Produits Constatés d'Avance.

2.7- CHIFFRE D’AFFAIRES

Les règles et méthodes comptables de reconnaissance du chiffre d'affaires selon la nature de la vente sont les suivantes :

- ventes de billets : comptabilisation du chiffre d'affaires lors de l'entrée effective du visiteur dans le Musée ou lorsque le billet devient périmé. Entre la date d'achat et la date de sa consommation, le billet prévenu est enregistré en Produit Constaté d'Avance ;
- ventes de marchandises en boutiques : comptabilisation du chiffre d'affaires lors de la vente ;
- produits de restauration : comptabilisation du chiffre d'affaires lors de la fourniture de la prestation.

3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

3.1- Identité de la société consolidante

La Société est consolidée par intégration globale dans les comptes de la société Compagnie des Alpes SA (CDA) dont le siège social est situé au 50-52 boulevard Haussmann, Paris (9^{ème}).

3.2- Intégration fiscale

Elle est également intégrée fiscalement par la société CDA depuis le 1^{er} janvier 2003. La Société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

3.3- Litiges

Le Comité d'entreprise de la Société et la fédération CGT du Commerce et des Services ont assigné en juillet 2009 la société Musée Grévin en référé devant le Tribunal de Grande Instance de Paris. Ils demandent qu'il soit procédé au versement de la somme de 309 K€ avec intérêts au taux légal, au titre de la participation des exercices 2005/2006, 2006/2007 et 2007/2008, au motif que la société Musée Grévin avait atteint à l'époque le seuil de 50 salariés.

Par un jugement en date du 5 janvier 2010, le Tribunal a déclaré irrecevable l'action du Comité d'entreprise et a débouté la Fédération CGT du Commerce et des Services de ses demandes. Les demandeurs ont fait appel de cette décision et la Cour d'appel de Paris a déclaré fondée la demande d'expertise formée par la Fédération CGT. Un expert a été désigné le 20 janvier 2011. Il a rendu son rapport en janvier 2012. Par un arrêt du 23 mai 2013, la Cour d'appel a réformé le jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris et a fait droit, dans son principe, à la demande du syndicat CGT, tout en déclarant le Comité d'entreprise irrecevable en son action. En outre, la Cour a réouvert les débats afin que les demandeurs donnent des précisions quant au calcul de leur demande qui ressort désormais à 493 K€. Le Musée Grévin s'est pourvu parallèlement en cassation contre l'arrêt du 23 mai 2013.

Par arrêt du 21 janvier 2015, la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris qui avait donné gain de cause, sur le principe, aux demandeurs et renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Paris constituée différemment. Les parties adverses ont saisi la Cour d'appel de renvoi. La date de l'audience devant celle-ci n'est pas encore connue à ce jour.

Parallèlement, Musée Grévin a saisi en juillet 2019 la Cour d'appel pour faire valoir la péremption de l'instance en l'absence pendant 2 ans de diligence accomplie par les parties prenantes. Avant de se prononcer sur le fonds, la Cour d'appel doit donc désormais statuer sur cet incident de procédure selon un calendrier qui reste à établir dans le contexte actuel de l'épidémie de Covid-19 qui perturbe le fonctionnement des tribunaux.

Le risque attaché à ce litige est totalement provisionné.

4) ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

4.1 – Engagements donnés

Dans le cadre de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages d'ATOUT FRANCE, la totalité des fonds déposés par les clients auprès des opérateurs de voyage et de séjours est assurée par une garantie d'un montant illimité dans le temps.

Cette garantie, objet d'un contrat renouvelé annuellement au 31 mai est portée par ATRADIUS CREDITO Y CAUCION S.A. DE SEGUROS Y REASEGUROS.

4.2 – Engagements en matière de retraite

Les indemnités de départ en retraite ne sont pas provisionnées dans les comptes sociaux. La méthode de calcul du groupe Compagnie des Alpes prenant en compte la moyenne d'âge des salariés, leur ancienneté, le turn-over, l'âge de départ à la retraite (62 ans) ainsi que les tables de mortalité aurait donné un engagement de retraite chargé d'un montant de 167 K€ au 31 mars 2020.

4.3 – Engagements reçus

Néant.

5) ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS

Closure au : 31/03/2020

CADRE A - IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations apports, virements
Frais établissement et de développpt			
TOTAL I			
Autres postes immobilis. incorporelles	2 859 442		17 022
TOTAL II			
Terrains			
- sur sol propre			
Constructio - sur sol d'autrui	4 898 982		
- install.générales	8 859 661		4 452
Install.techn.,mat.,outillage indust.	11 390 402		126 123
- installations générales, agencmts, aménag.	1 531 926		3 137
Autres immc - matériel de transport	20 811		
corporelles - matériel de bureau et informatique, mobilier	635 877		3 547
- emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	494 161		301 970
Avances et acomptes			
TOTAL III	27 831 821		439 229
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	353 733		3 675
TOTAL IV	353 733		3 675
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	31 044 995		459 925

CADRE B - IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine immob. fin d'exercice
	par virement de poste à poste	par cession, mise HS, mise en équivalence		
Frais établissement et développpt Tot. I				
Autres postes immo.incorporelles Tot. II	164 495		3 040 959	
Terrains				
- sur sol propre				
Constructio - sur sol d'autrui			4 898 982	
- install.géné., agenc	143 596		9 007 710	
Install.techn.,matériel,outillage indust.	27 617		11 544 141	
- install.géné., agenc	635		1 535 698	
Autres immc - matériel de transport			20 811	
corporelles - mat.bureau, inf., mob.	6 644		646 068	
- emballages récupér.				
Immobilis. corporelles en cours	-342 987		453 144	
Avances et acomptes				
TOTAL III	0	0	31 147 513	
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilis. financières			357 407	
TOTAL IV			357 407	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	0	0	31 504 920	

AMORTISSEMENTS

Clôture au : 31/03/2020

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
Immobilisations amortissables	Amortissemts début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissemts fin exercice
Frais établist, développement I	0			0
Autres immob.incorporelles II	556 090	98 247		654 337
Terrains				0
- s/sol propre				0
Constructions	3 218 335	120 804		3 339 139
- s/sol autrui				3 339 139
- inst.général.	6 148 221	203 896		6 352 118
Install.techn., mat.,outillage	7 542 583	552 171		8 094 754
- inst.agencts	1 454 431	14 873		1 469 305
Aut. immob.	20 811			20 811
- mat.transport				20 811
corporelles	547 324	21 294		568 617
- embal.réc.div.				568 617
TOTAL III	18 931 705	913 038	0	19 844 743
TOTAL (I à III)	19 487 796	1 011 284	0	20 499 080

6) ÉTAT DES PROVISIONS

PROVISIONS

Clôture au : 31/03/2020

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations	DIMINUTIONS Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Prov. gisements miniers, pétroliers Prov. pour investissement Prov. pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majoration except. 30% Implant. étrang. avant 01/01/92 Implant. étrang. après 01/01/92 Prov. pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL I	0	0	0	0
Prov. pour litiges Prov. pour garanties clients Prov. pertes marchés à terme Prov. pour amendes et pénalités Prov. pour pertes de change Prov. pensions, obligations simil. Prov. pour impôts Prov. pour renouvellement immo. Prov. pour gros entretien et rev. Prov. charges s/congés à payer Autres prov. risques et charges	503 000			503 000
TOTAL II	503 000	0	0	503 000
Prov. immobilisat. incorporelles Prov. immobilisat. corporelles Prov. titres mis en équivalence Prov. titres de participation Prov. autres immo. financières Prov. stocks et en cours Prov. comptes clients Autres prov. pour dépréciation	41 210	10 570		51 779
TOTAL III	41 210	10 570	0	51 779
TOTAL GENERAL (I + II + III)	544 210	10 570	0	554 779

7) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

en milliers d'euros	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	31/03/2020	31/03/2019	Variation en %
Entrées	5 005		5 005	5 116	-2,2%
Ventes boutique	193		193	365	-47,1%
Vente restauration	197		197	325	-39,4%
Ventes événementielles	413		413	358	15,4%
Autres	444		444	251	76,9%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	6 252	0	6 252	6 415	-2,5%

8) VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

en milliers d'euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	(150 252)		(150 252)
Participation des salariés			
Résultat exceptionnel	32 058		32 058
Crédit impôts (CICE)			
RÉSULTAT COMPTABLE	(118 193)	0	(118 193)

9) VARIATION SUR LES CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Capitaux propres au 30 septembre 2018	4 603	460	1 100	926	7 090
Affectation du résultat 2017/2018				-926	-926
Résultat au 30 septembre 2019				909	909
Capitaux propres au 30 septembre 2019	4 603	460	1 100	909	7 073
Affectation du résultat 2018/2019			-17	-909	-926
Résultat au 31 mars 2020				-118	-118
Capitaux propres au 31 mars 2020	4 603	460	1 083	-118	6 029

L'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019, approuvé par l'Assemblée générale du 28 février 2020, a donné lieu au versement d'un dividende de 926 K€ mis en paiement en mars 2020.

10) ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISÉ			
ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	42 264		
AUTRES CREANCES			
C/C Compagnie des Alpes	203 352		
Produits constatés d'avance			
Dettes fournisseurs - factures à recevoir			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 620		
Dettes fournisseurs - factures non parvenues			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Dettes Financières	2 714 100		
Autres Dettes			

Aucune transaction significative avec les parties liées à des conditions autres que celles du marché n'est à mentionner au titre des Règlements 2010-02 et 2013-03 du 2 septembre 2010 de l'Autorité des Normes Comptables.

IV – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

MUSÉE GRÉVIN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE
SEMESTRIELLE**

(Période du 1^{er} octobre 2019 au 31 mars 2020)

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels condensés de la société Musée Grévin, relatifs à la période du 1^{er} octobre 2019 au 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration le 28 mai, sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de crise liée au COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec les règles et principes comptables français.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 28 mai 2020 commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Paris La Défense, le 28 mai 2020

Le commissaire aux comptes _____

MAZARS

GILLES RAINAUT

Crédit photographique / Virginie RIBAUT